



Décision du Maire

n° 2026-41

DÉCISION DU MAIRE

Objet : Événementiel -Tarification des emplacements du « Vide-greniers de la fête du Printemps » –
Dimanche 24 mai 2026

Le Maire de la commune du Perray-en-Yvelines,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n°2026-21 du 22 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes matières énumérées à l'article 1^{er} de la loi susvisée et en particulier le point n°2 relatif à la fixation des tarifs,

VU la décision n°2024-56 du 19 septembre 2024 relative au contrat de commercialisation de billetterie en ligne entre la commune et la société TRUSTWEB SASU,

CONSIDÉRANT la fixation d'un tarif de location pour les emplacements à l'occasion du « Vide-greniers de la fête du Printemps » rue de Paris et rue de l'Eglise qui se déroulera le dimanche 24 mai 2026,

DÉCIDE

Article 1 :

De fixer le tarif des emplacements pour le « Vide-greniers de la fête du Printemps » le dimanche 24 mai 2026 à :

- 15 € pour 3 mètres linéaires
- 30 € pour 6 mètres linéaires

Article 2 :

La société Trustweb SASU prélèvera une commission de :

- 0,44 € pour 3 mètres linéaires
- 0,58 € pour 6 mètres linéaires

Article 3 :

Les recettes seront inscrite au chapitre n°70323 – Redevances d'occupation du domaine public.

Article 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des actes de la Commune et sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet et copie sera faite à Monsieur le Trésorier Principal chargé chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait au Perray-en-Yvelines, le 13 mai 2026



Monsieur le Maire
Geoffroy BAX de KEATING

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville · Place de la Mairie · 78610 Le Perray-en-Yvelines

☎ 01 30 46 31 24 · ✉ mairie@leperray.fr · 🌐 www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/05/2026

Application agréée E-legaite.com

99_AR-076-2176 04260-2 026 0513-02 026 41-AR

